

RRK 180 Ex / RRK 200 Ex / RRK 250 Ex



Destinés au transfert de moyens à faibles volumes d'air dans les locaux tertiaires et industriels pouvant occasionnellement contenir une atmosphère explosible. Conçus pour être montés directement dans un réseau de gaines.

Homologué pour un fonctionnement en zones 1 et 2 selon la DIN EN 60079-10. Particulièrement recommandés pour la ventilation des laboratoires chimiques ou pharmaceutiques, locaux de stockage, ateliers, teintureries, locaux batterie, etc.

Caractéristiques particulières

- ☐ Attestation d'examen de type CE selon la directive 2014/34/UE (ATEX).
- ☐ Antidéflagrant, sécurité accrue selon la norme DIN EN 60079-0, 60079-7, 1127-1, 14986.
- ☐ Tension d'alimentation monophasée ~230 V, 50 Hz.
- ☐ Conçus pour être insérés directement sur un réseau de gaines. Réduction du diamètre possible. Perte de charge, voir diagramme RRK 180 Ex.
- ☐ Encombrement réduit et montage facilité par un passage d'air en ligne.
- ☐ Installation possible dans toutes les positions.

Description

Enveloppe et turbine

Réalisées en matière synthétique antistatique, à haut pouvoir mécanique. Résistance ohmique de surface inférieure à $10^9 \Omega$.

Moteur

Fermé (IP54) pour fonctionnement permanent. Monté sur roulements à billes, tropicalisé, sans entretien.

Raccordement électrique

Boîte à bornes en matière synthétique, IP54, testée antidéflagrante, hors du flux d'air et fixée sur l'enveloppe.

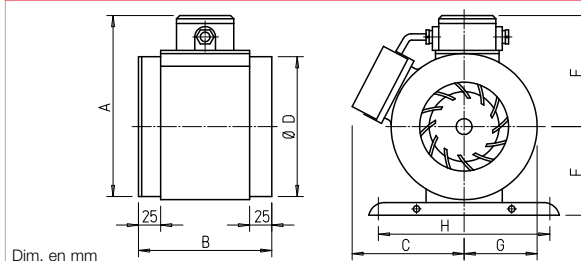
Montage

Dans toutes les positions. Selon le sens de pose, peut servir en extraction ou en introduction.

Consignes d'installation

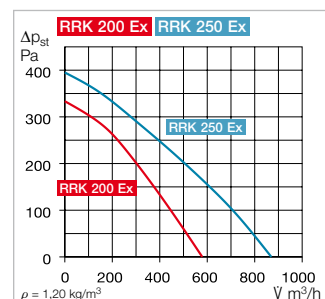
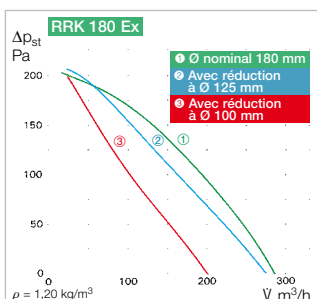
Se référer à la norme NF / DIN EN 60079-10. Chaque ventilateur doit être protégé par un contacteur magnéto-thermique qui coupe l'alimentation du moteur en cas de court-circuit (temp. max. d'échauffement voir certificat de conformité). Protéger les ventilateurs contre l'aspiration de corps étrangers sup. à 12 mm par des grilles ou volets. Fonctionnement selon les normes EN 60034-1 / VDE 0530 = S1 (fonctionnement permanent). Variation de vitesse non autorisée !

Dimensions RRK 180 Ex / RRK 200 Ex / RRK 250 Ex



Type	RRK 180 Ex	RRK 200 Ex	RRK 250 Ex
A	231	278	304
B	164	267	205
C	160	195	210
D	Ø 178	Ø 198 ¹⁾	Ø 248
E	142	179	180
F	120	140	160
G	92	115	128
H	275	299	311

¹⁾ Lors de raccords de réductions sur côtés refoulet et aspiré



Acc. pour le RRK 180 Ex Réduction

RZ 180/125	N° réf. 05876
RZ 180/100	N° réf. 05877

Acc. pour tous types Console de montage

MK 4	N° réf. 05824
------	---------------

Manchette souple

Pour la liaison entre le ventilateur et les gaines.

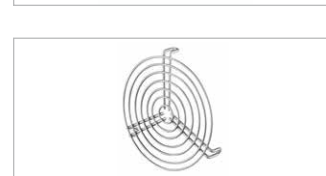
FM 180 Ex	N° réf. 01685
FM 200 Ex	N° réf. 01686
FM 250 Ex	N° réf. 01688

Grille de protection

SGR 180 Ex	N° réf. 05051
SGR 200 Ex	N° réf. 05049
SGR 250 Ex	N° réf. 05052

Clapet anti-retour

RSK 180	N° réf. 05662
RSK 200	N° réf. 05074
RSK 250	N° réf. 05673



Autres acc.	Page
Filtre et silencieux	553 ++
Conduits flexibles, volets, grilles et traversées de toit	637 ++
Bouches d'aération	662 ++

Remarque	Page
Antidéflagrant	
- Classification des zones	14
- Directive 2014/34/EU	16

Type	N° réf.	Ø turbine	Débit d'air libre	Vitesse nominale	Pression sonore L _{WA}	Pression sonore à 1 m	Puissance absorbée	Courant absorbé	Schéma de branchement	Temp. du fluide max.	Poids net approx.
		mm	m³/h	min⁻¹	dB (A)	dB (A)	W	A	N°	+ °C	kg
Antidéflagrant, II 2G Ex eb h IIB + H₂ T3 Gb, moteur monophasé 230 V, 50 Hz, protection IP54											
RRK 180 Ex ¹⁾	05889	170	290	2780	66	58	50	0,25	453	50	3,0
RRK 200 Ex	05890	215	560	2860	64	56	200	0,92	453	50	5,5
RRK 250 Ex	05891	240	870	2860	77	69	300	1,40	453	50	7,0

¹⁾ Classe de température T4.